Service départemental d'incendie et de secours de la Loire

RAPPORT D'ACTIVITÉ 2011

SDIS 42 LOIRE

SERVICE DÉPARTEMENTAL D'INCENDIE ET DE SECOURS

SAPEURS-POMPIERS
LOIRE

Sommaire

Retour sur l'année 2011 — Page 7

- En quelques chiffres
- Les interventions marquantes

L'amélioration de la sécurité des Ligériens — Page 11

- Assurer une distribution des secours toujours plus efficace
- Mieux connaître et prévenir les risques
- Optimiser la réponse opérationnelle
- Se former pour agir

L'optimisation des ressources — Page 17

- Moderniser l'organisation pour la rendre plus performante
- Favoriser la recherche d'économies et la mutualisation des moyens
- Adapter les équipements aux missions et aux besoins des interventions
- Améliorer les relations avec les partenaires extérieurs

Le renforcement des compétences des femmes et des hommes — Page 23

- En quelques chiffres
- Prendre en compte les spécificités des volontaires
- Accompagner les évolutions professionnelles
- Faciliter l'exercice des missions de tous les agents

L'adaptation aux évolutions environnementales — Page 29

- S'engager dans le développement durable
- Assurer la santé et la sécurité au travail

8, rue du Chanoine Ploton - BP 541 - 42007 Saint-Étienne Cedex 1
Tél : 04 77 91 08 00 - Fax : 04 77 91 08 05 - Site internet : www.sdis42.fr
Courriel : direction@sdis42.fr

Directeur de la publication : Bernard Philibert
Responsable de la rédaction : Commandant Gilles Cornaire
Réalisation et mise en page : Cendie Verdeau, Véronique Simon
Crédits photo cellule audiovisuelle SDIS 42 : François Perrot, Jean-Jacques Moulin, Jean-Christophe Duillon, Stéphane Faveyrial, Matthieu Abrial, Pascal Burner, David Walher, Vincent Raby, Loïc Sybelin, Sébastien Perrier, Xavier Roche, Eric Richard, Cendie Verdeau, Véronique Simon.
Impression sur papier recyclé : Reboul - dépôt légal avril 2012
N° imprimeur : N° 1305 -Tirage en 5 000 exemplaires.

Le mot du Président

Même si le département de la Loire a été épargné en 2011 par les grandes catastrophes, les interventions pour porter secours à nos populations ont été aussi nombreuses que les autres années, voir même en augmentation.

Je remercie ici l'ensemble des personnels du SDIS, tant administratifs et techniques que sapeurs-pompiers, pour leur engagement constant au service de la sécurité des Ligériens. Le SDIS est en effet une institution capable de mobiliser rapidement plusieurs centaines de sapeurs-pompiers grâce à la mixité entre professionnels et volontaires, et c'est cette richesse qu'il convient de conserver.

L'année 2011 a d'ailleurs connu une amélioration significative en ce sens avec la publication de la loi du 20 juillet 2011 relative à l'engagement des sapeurs-pompiers volontaires. Ce texte, en apportant un cadre précis à l'activité de volontariat en indiquant qu'elle n'est pas exercée à titre professionnel, contribue à garantir un cadre attractif et protecteur au statut de volontaire.

Alors que les collectivités locales subissent un contexte économique et financier de plus en plus difficile, tout en étant confrontées à la nécessité de maintenir la qualité du service public, le SDIS de la Loire s'est engagé à maîtriser au mieux ses dépenses tout en maintenant ses effectifs et ses moyens opérationnels. Le Conseil d'administration a d'ailleurs approuvé la progression limitée du budget de fonctionnement à hauteur de 1,40 %, soit un taux inférieur à l'inflation prévisionnelle. Cette rigueur de gestion a permis de préserver les investissements, dans le domaine de l'immobilier (avec en 2011, six nouvelles casernes et la construction de l'école départementale et de sa maison à feu) comme dans la gestion de l'alerte. Nous avons cette année le plus haut niveau d'investissement (15,3 millions d'euros) depuis la départementalisation des services d'incendie et de secours.

En tant que Président du Conseil d'administration du SDIS, j'ai souhaité rendre compte de l'activité de l'établissement aux élus, dont les collectivités sont les principaux financeurs, ainsi qu'aux employeurs de la Loire qui constituent des relais incontournables du SDIS dans le développement du volontariat et à l'ensemble de nos partenaires institutionnels comme aux Ligériens qui bénéficient de ce service de secours. Ce rapport d'activité vous permettra, je l'espère, d'avoir une vision globale sur le travail effectué tout au long de l'année écoulée par les sapeurs-pompiers de la Loire.

Bernard PHILIBERT
Président du Conseil d'administration
du SDIS de la Loire

Le mot du Directeur

Avec 48 190 interventions au cours de l'année 2011, soit plus de 132 interventions par jour, le corps départemental des sapeurs-pompiers de la Loire a fait, une nouvelle fois, preuve de son efficacité et de son professionnalisme.

Concernant la vie de l'établissement, l'année 2011 aura vu le lancement de la construction de l'école départementale, avec son espace pédagogique, son plateau technique et sa maison à feu. Cet équipement constitue le point d'orgue de la modernisation de l'établissement. Les sapeurs-pompiers de la Loire, organisés et équipés, vont désormais bénéficier d'un outil de formation de qualité et adapté à leurs besoins, leur permettant de faire face à l'ensemble des situations de secours avant même d'être envoyés sur le terrain opérationnel.

En parallèle, à travers la nouvelle organisation mise en place au début de l'année 2011, j'ai souhaité non seulement renforcer les moyens opérationnels dans les casernes, mais également développer la gestion de proximité en donnant plus de responsabilités aux chefs de centre.

L'établissement, ainsi modernisé et réorganisé, pouvait alors se projeter dans une nouvelle ère : l'ère de la qualité. Pour cela, le SDIS a imaginé un schéma de pilotage innovant dénommé Cap Qualité, adapté aux évolutions sociétales et environnementales et doté d'un projet d'établissement traçant une feuille de route pour les cinq prochaines années qui devraient voir se concrétiser une quarantaine d'actions stratégiques. Ces actions, portées par l'ensemble des agents du SDIS, professionnels, volontaires, administratifs et techniques, à tous les niveaux de la hiérarchie, viseront à améliorer significativement la qualité des secours que nous devons aux Ligériens.

Le présent rapport d'activité est un gage de la mesure de la performance de l'établissement. Il permettra, chaque année, d'évaluer l'état d'avancement de ces actions dans les différents domaines d'activité du SDIS, afin que notre établissement, en phase avec les nécessités du temps présent, puisse continuer à assurer, jour après jour, 24h/24, un service de secours efficace, performant et sans cesse en amélioration.

Colonel René DIES
Directeur départemental
du SDIS de la Loire

RETOUR SUR L'ANNÉE 2011

En quelques chiffres

Les interventions marquantes

En quelques chiffres

Le SDIS de la Loire, c'est :

2 860 agents :
Sapeurs-pompiers volontaires
Sapeurs-pompiers professionnels
Personnels administratifs et techniques
Volontaires de service civique

72 centres d'incendie et de secours
12 compagnies
1 état-major

600 véhicules d'intervention

Le bilan d'une année :

211 616 appels ont été reçus dans les centres de traitement de l'alerte (CTA).
Soit près de **580** appels décrochés par jour.

Parmi ces appels :
73 753 sont issus des numéros d'urgence 18 et 112
10 484 ont été émis par le SAMU
3 126 proviennent de la Police Nationale

En 2011, les sapeurs-pompiers de la Loire ont réalisé **48 190** interventions.
Soit plus de **132** sorties par jour.

Soit une augmentation de **6,8 %** par rapport à 2010.
Cette variation est due à la hausse des interventions diverses.

Nature des sorties	2011	Répartition
	Total	%
Accidents de circulation	2899	6,0 %
Incendies	3331	6,9 %
Opérations diverses	8420	17,5 %
Protection des biens	1164	2,4 %
Risques technologiques	776	1,6 %
Secours aux personnes	30 888	64,1 %
Sécurité et surveillance	712	1,5 %
Total général	**48 190**	**100 %**

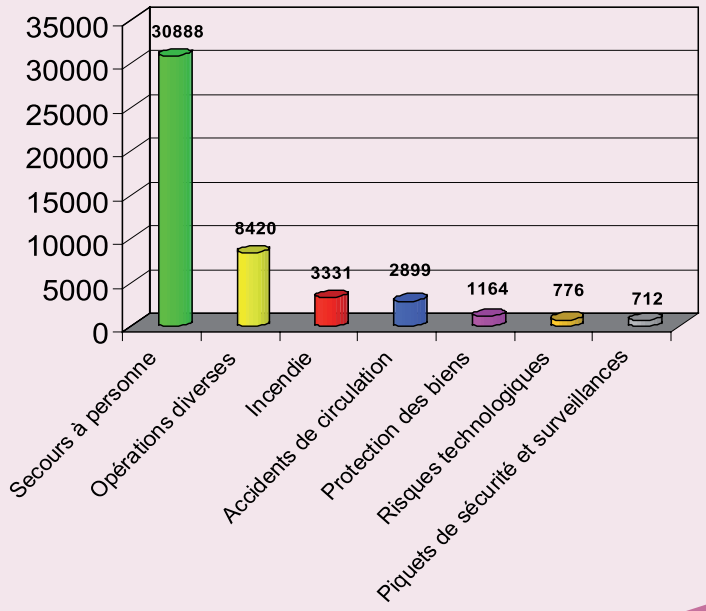

Les interventions marquantes

25 janvier 2011

Accident de train à Balbigny
9 engins - 27 sapeurs-pompiers
Collision entre un train de marchandises et un poids-lourd.

7 mars 2011

Feu de garage à Riorges
11 engins - 35 sapeurs-pompiers
200 m² et 4 véhicules en feu chez un concessionnaire automobile.

13 mai 2011

Feu d'entrepôt à Bourg-Argental
28 engins - 65 sapeurs-pompiers
3 000 m² de stockage de tissus détruits.

25 juin 2011

Explosion à Feurs
13 engins - 60 sapeurs-pompiers
800 m² de bâtiment soufflés suite à l'explosion d'un four.

14 septembre 2011

Chute d'ULM à Doizieux
7 engins - 29 sapeurs-pompiers
2 personnes décédées.

2 octobre 2011

Feu de forêt à La Ricamarie
31 engins - 85 sapeurs-pompiers
13 hectares de forêt détruits.

16 octobre 2011

Feu de tannerie à Roanne
10 engins - 29 sapeurs-pompiers
Le feu a détruit 3 000 m² sur une superficie de 6 000 m².

24 décembre 2011

Feu d'entrepôt à Saint-Étienne
30 engins - 120 sapeurs-pompiers
Le feu a détruit 7 500 m².
85 % de la surface totale ont été sauvegardés dont un centre de tri postal et les archives de l'armée (36 km de rayonnage).

L'AMÉLIORATION DE LA SÉCURITÉ DES LIGÉRIENS

Assurer une distribution des secours toujours plus efficace

Mieux connaître et prévenir les risques

Optimiser la réponse opérationnelle

Se former pour agir

Assurer une distribution des secours toujours plus efficace

Des délais d'intervention réduits

En 2011, la répartition des secteurs d'intervention a été réétudiée pour permettre aux centres d'incendie et de secours (CIS) d'intervenir plus rapidement. Il s'agissait aussi, avec l'implantation de la caserne de Séverine à l'ouest de Saint-Étienne, de mieux répartir les interventions sur les trois centres principaux de l'agglomération stéphanoise.

Le traitement de l'alerte amélioré

La nouvelle version du logiciel d'alerte ARTEMIS a été mise en place dans l'ensemble des CIS, permettant de moderniser l'ensemble des outils lié à l'alerte.

Parmi les principales innovations :
- Un gain de temps dans la saisie des informations et donc dans le déclenchement de l'alerte.
- Une collaboration étroite avec le SAMU, via la mise en place d'une plateforme virtuelle, facilitant les échanges d'information dans la gestion des interventions.
- La possibilité de suivre l'engagement des moyens des interventions en direct sur une carte intercative depuis tous les CIS.

À cette occasion, les équipements d'alerte des CIS (ordinateurs, imprimantes, bips, bornes d'appel, sirènes...) ont été renouvelés.

Enfin, le projet de mise en place du réseau de transmission ANTARES a été bien engagé.

La réception des appels d'urgence garantie et sécurisée

Le SDIS a mis en place une sécurisation permanente pour la réception des appels d'urgence. Tous les jours de l'année, la journée comme la nuit, les deux unités de traitement des appels peuvent se secourir mutuellement, en cas de sur-activité ou de panne opérationnelle.

Une meilleure prise en charge des victimes

Afin d'améliorer la qualité des interventions pour le secours à personne, le SDIS s'est doté de véhicules de soutien médicalisé (VSM), qui sont installés dans les CIS d'Andrézieux-Bouthéon et de Rive-de-Gier.

Le VSM est un véhicule équipé avec du matériel spécifique et un infirmier de sapeur-pompier autorisé à pratiquer certains actes para-médicaux. Cette réponse opérationnelle, à mi-chemin entre le secourisme et la prise en charge médicale par le SMUR ou les médecins sapeurs-pompiers, contribue à améliorer considérablement la prise en charge des victimes.

Mieux connaître et prévenir les risques

Améliorer la connaissance du terrain

Le SDIS de la Loire a procédé au contrôle de plus de 11 000 poteaux incendie du département ainsi qu'au recensement des points d'eau naturels d'une capacité supérieure à 30 m^3.

L'anticipation des risques s'est traduite par l'étude incendie (DECI) de 700 bâtiments agricoles et lotissements, la création de 30 nouveaux plans pour les établissements à risque (ETARE) et la réalisation de 5 plans d'urgence.

Cette connaissance plus poussée du terrain et des risques permet de faciliter de façon significative l'intervention des secours.

Des entraînements grandeur nature à la gestion de crise

L'année 2011 a vu l'organisation de deux grandes manœuvres.

La première s'est déroulée en juillet 2011 sur le chantier du tunnel de Violay de l'A89 et concernait la prise en charge d'un ouvrier victime d'un accident du travail dans le tunnel.

La seconde consistait à une mise en situation opérationnelle d'attentat chimique simulée au Zénith de Saint-Étienne en novembre 2011. Cet exercice s'inscrivait dans le cadre du programme zonal de préparation à la gestion des crises et a nécessité une collaboration d'ampleur avec les services de la Police et du SAMU, sous la direction de la Préfete.

Une action continue en faveur de la prévention des risques

Plus de 8 200 établissements recevant du public (ERP) et 5 immeubles de grande hauteur sont actuellement répertoriés dans le département de la Loire. 3 360 sont en création ou en projet.

2 714 ERP du premier groupe, font l'objet d'un suivi par la commission de sécurité (visites avant ouverture, visites périodiques, visites après travaux …).

96,1 % des visites périodiques réglementaires pour les établissements recevant du public ont été réalisées en 2011. Ce suivi s'est traduit par :
- Plus de 1 200 visites effectuées
- 48 séances plénières de commissions de sécurité
- Plus de 1 300 dossiers instruits
- Plus de 100 pré-études avec les maîtres d'œuvre et organismes de contrôle agréés
- Plus de 120 visites techniques
- Près de 4 180 courriers divers (lettres, procès verbaux, compte-rendus, convocations, extraits de commissions…).

Enfin, un officier préventionniste, chargé de mission auprès de la Préfecture, a participé à l'organisation de la sécurité de la Préfecture en assurant notamment la formation incendie des employés.

Optimiser la réponse opérationnelle

▲ Une plus grande maîtrise de l'incendie

En 2011, le SDIS s'est lancé dans la recherche des causes et des circonstances des incendies (RCCI).

Cette forme d'investigation post-incendie constitue un véritable outil en matière de compréhension du développement de l'incendie, permettant d'améliorer le retour d'expérience et, en conséquence, les techniques opérationnelles.

Par ailleurs, afin d'améliorer l'établissement des tuyaux incendie, tous les CIS mixtes ont réalisé une expérimentation d'une nouvelle technique de mise en place et de raccordement des tuyaux pour les « établissements obliques ». Une technique qui devrait permettre de faciliter le travail des sapeurs-pompiers en intervention.

▲ La gestion de la documentation opérationnelle adaptée

Les différents documents opérationnels (instructions opérationnelles – ITOP et instructions techniques – ITECH) ont été revus afin de faire ressortir les éléments essentiels et permettre un gain de temps dans la consultation de la documentation.

▲ L'appui de la technicité pour répondre aux interventions spécialisées

Les formations opérationnelles spécialisées (FOS) ont été réorganisées en s'appuyant sur la mutualisation des moyens de la zone de défense Sud-Est. Des procédures d'activation de chaque FOS ont été élaborées afin d'améliorer la capacité opérationnelle du corps départemental, en répartissant au mieux ces équipes spécialisées.

Par ailleurs, une convention a été signée entre Gaz réseau distribution de France (GrDF) et le SDIS, afin de renforcer l'efficacité des interventions d'urgence liées au gaz naturel, de mieux sécuriser les populations et de limiter l'exposition au risque des sapeurs-pompiers.

▲ Plus de place au retour d'expérience

En 2011, la démarche de capitalisation des retours d'expérience s'est poursuivie avec l'élaboration d'une dizaine de documents, répondant tous à la même présentation. Ce travail contribue ainsi à l'optimisation des interventions, sur les plans humain, technique et organisationnel.

Se former pour agir

Une formation au plus près du terrain

Dans la continuité des actions engagées depuis 5 ans, des outils pédagogiques de proximité (caissons feu, caissons multi-usages, mannequins, défibrillateurs d'entraînement, documentation pédagogique...) ont été mis en place dans tous les CIS.

Les CIS se sont aussi vus doter de moyens informatiques (ordinateurs et vidéoprojecteurs) dédiés aux activités de formation.

Une pédagogie plus adaptée

Le SDIS de la Loire s'est orienté, pour ses actions de formation, vers une pédagogie plus active, avec le positionnement du stagiaire au centre du dispositif et une formation axée sur la mise en situation.

L'accent a été mis sur le développement de la formation ouverte à distance (FOAD) permettant aux stagiaires d'acquérir des connaissances avant de suivre les sessions pédagogiques et optimisant ainsi les temps de formation, notamment pour les volontaires confrontés à des problèmes de disponibilité. Cet outil de formation est hébergé sur une plate-forme nommée « SPIRAL », gérée par l'Université Louis-Lumière Lyon 1.

Par ailleurs, un comité pédagogique a été activé en 2011 afin de veiller à la cohérence des programmes et des scénarios pédagogiques.

Enfin, le plateau technique de l'école départementale, avec sa maison à feu, vient encore améliorer le dispositif de formation. Les stagiaires seront désormais confrontés, dès leur formation initiale, à des mises en situation pratiques se rapprochant de la réalité : incendie, fuite de gaz ou d'eau, secours routier…

Une meilleure préparation physique

Plusieurs actions ont été conduites en 2011 visant à améliorer la condition physique et à maintenir la santé des sapeurs-pompiers.

La filière activité physique et sportive (APS) a été développée et professionnalisée. Des fiches de bonnes pratiques sportives ont par exemple été créées et mises à disposition de l'ensemble des CIS.

Par ailleurs, des indicateurs de prise en compte collective de l'accidentologie sportive ont été mis en place afin d'inciter chaque agent à une bonne pratique sportive.

Enfin, les conditions d'entraînement dans les CIS ont été rendues plus favorables avec l'aménagement, dans chaque nouvelle caserne construite, d'un local dédié à l'activité sportive.

En 2011, **184 620** heures de formation, soit **23 078** journées, ont été dispensées auprès de **6 042** stagiaires.
Parmi ces journées, **7 762** concernaient les sapeurs-pompiers professionnels,
15 186 étaient destinées aux volontaires et **130** aux personnels administratifs et techniques.
Le coût horaire moyen de la formation en 2011 s'élève à **41,91 €**.
La formation continue occupe plus de **50 %** du budget formation.

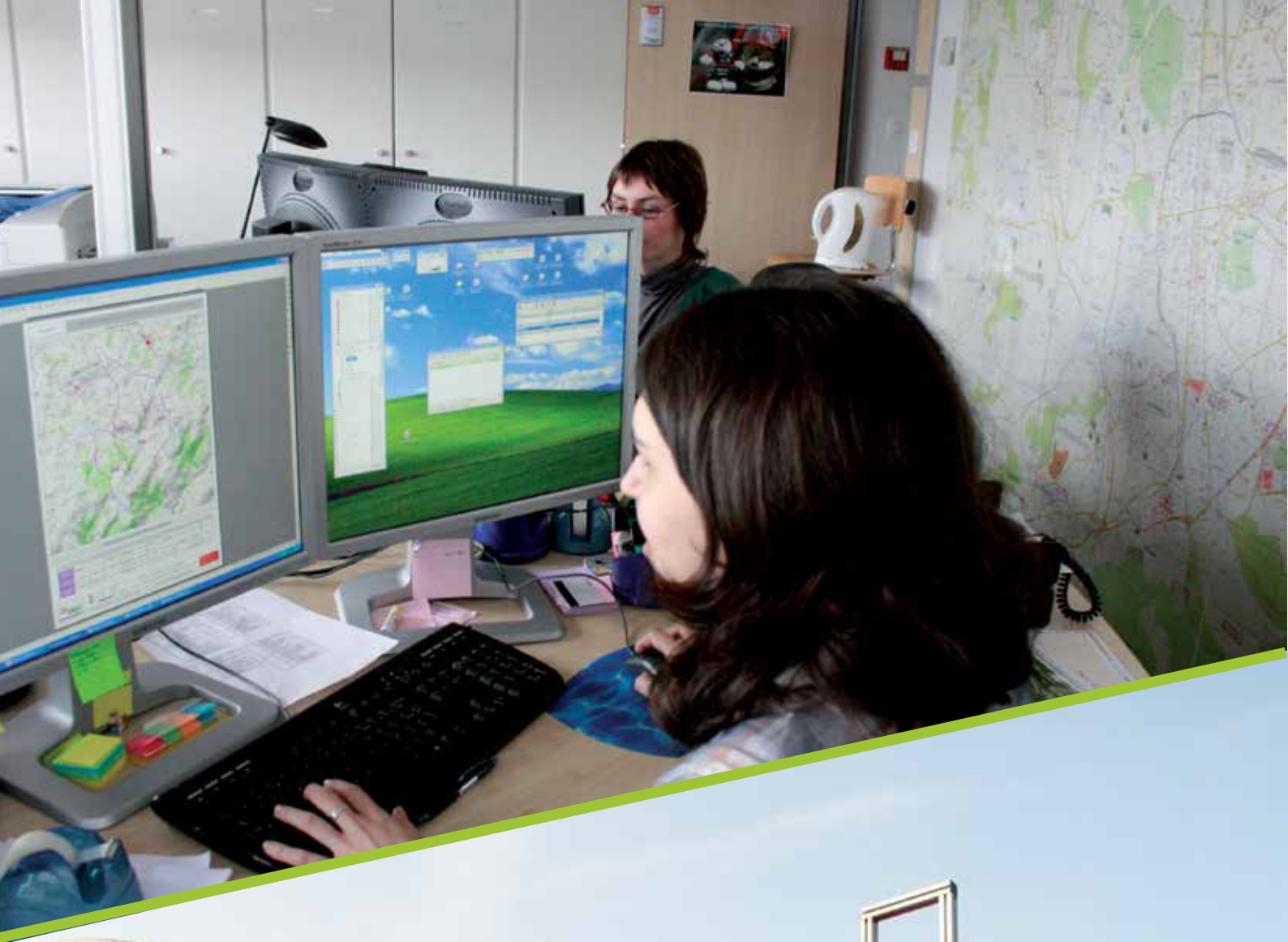

L'OPTIMISATION DES RESSOURCES

Moderniser l'organisation pour la rendre plus performante

Favoriser la recherche d'économies et la mutualisation des moyens

Adapter les équipements aux missions et aux besoins des interventions

Améliorer les relations avec les partenaires extérieurs

Moderniser l'organisation pour la rendre plus performante

Une proximité renforcée dans l'organisation et le management

En 2011, pour répondre aux nouveaux objectifs de l'établissement, une nouvelle organisation du SDIS et de son corps départemental a été mise en place. Cette organisation se veut plus simple, plus claire, plus humaine avec une proximité accrue.

Les centres d'incendie et de secours ont ainsi été repositionnés au cœur du dispositif et leur capacité opérationnelle a été augmentée grâce à un renfort d'effectifs.

En outre, le rôle des compagnies a été conforté pour continuer à apporter un soutien aux centres au plus près du terrain, en élargissant leur espace de liberté et leur champ de compétences.

Plus de lisibilité dans le pilotage de l'établissement

Après dix années de départementalisation et de modernisation du corps départemental, le SDIS de la Loire s'est engagé dans une démarche de qualité et de performance.

Pour cela, en 2011, un schéma de pilotage, dénommé Cap Qualité, a été élaboré.

Cette démarche novatrice et participative se base sur trois piliers :

Les documents structurants, qui font fonctionner l'établissement (règlements, instructions, recueils, procédures…), sont désormais identifiés et formalisés.

Les tableaux de bord, adaptés aux différentes activités du SDIS, vont permettre d'observer le fonctionnement de l'établissement.

Quant au projet d'établissement, qui comporte quatre axes de progrès, il est décliné en dix orientations et quarante actions stratégiques. Cette feuille de route pour la période 2012-2017 est le fruit d'un long travail de concertation mené avec l'ensemble des cadres du SDIS.

Favoriser la recherche d'économies et la mutualisation des moyens

Un effort d'investissement maintenu

Dans un contexte budgétaire difficile pour les collectivités locales qui financent près de 99% du budget de fonctionnement du SDIS, le Conseil d'administration a choisi de maintenir les investissements permettant de rendre l'établissement encore plus performant.

Le 3ème programme immobilier a ainsi été poursuivi. Entre 2000 et la fin du programme en cours, 57 casernes auront été construites ou restructurées, soit environ 3 opérations immobilières par an.

Un budget de fonctionnement maîtrisé

En contrepartie des investissements maintenus, le SDIS est resté vigilant sur l'évolution des dépenses de fonctionnement et a engagé des recherches d'économies en vue de rationnaliser les dépenses.

Par ailleurs, le contrôle de gestion, d'un point de vue financier, s'est attaché à évaluer le respect des équilibres en fonction des projets d'investissement votés par les élus. Le travail a également porté sur le pilotage de masses budgétaires : amortissements, énergie, dette, entretien des véhicules... Enfin, le SDIS a procédé à l'analyse de ratios retenus par la cour des comptes dans le cadre du contrôle des collectivités.

Des modes de paiement plus souples et plus rapides

Le 7 octobre 2011, le directeur départemental a remis aux 72 chefs de centre ainsi qu'aux chefs de compagnie une « carte d'achat collectivité » destinée à leur octroyer plus d'autonomie et de souplesse dans les petites dépenses du quotidien.

En moins de 3 mois d'utilisation, 202 opérations ont été effectuées auprès de 85 fournisseurs différents, pour un montant moyen des transactions de 64,40 €.

La carte a été utilisée pour des opérations ciblées faisant partie de la vie quotidienne de la caserne. Plus de la moitié des dépenses a porté sur la fourniture de petits équipements. Globalement, l'outil a été apprécié pour sa souplesse permettant d'éviter les lourdeurs administratives. Les fournisseurs, quant à eux, ont ainsi pu bénéficier de délais de paiement plus courts.

Un exemple de mutualisation

Le SDIS a mis en place, en collaboration avec Saint-Étienne Métropole, la mutualisation du système de gestion d'alerte des crues. Avec cette démarche, Saint-Étienne Métropole a souhaité bénéficier d'un environnement surveillé et sécurisé. Le système informatique d'alerte est ainsi installé dans les locaux du SDIS, permettant au Centre opérationnel départemental d'incendie et de secours (CODIS) de disposer d'informations précieuses en cas de débordement des cours d'eau concernés.

En contrepartie, Saint-Étienne Métropole verse au SDIS une participation fiancière.

Adapter les équipements aux missions et aux besoins des interventions

Sécurité et polyvalence pour les nouveaux véhicules

Deux nouveaux camions citernes à grande capacité (CCGC de 12 500 litres) ont été acquis en remplacement des anciens « laitiers » afin de pouvoir assurer l'alimentation en eau sur les interventions. Ils sont installés dans les CIS du Chambon-Feugerolles et de Bourg-Argental.

En 2011, le SDIS a décidé de supprimer les remorques secours routier, souvent peu sûres, en augmentant la polyvalence des engins. Ainsi, il a été décidé d'expérimenter en 2012 un camion citerne rural secours routier (CCRSR), capable d'intervenir sur des feux en milieu urbain ou rural et sur du secours routier.

Par ailleurs, une commande a été effectuée pour donner une deuxième vie à deux anciens engins feux de forêt et les transformer en camions dévidoir hors route (CDHR) à grande capacité (1 200 mètres de tuyaux).

Une illustration de la volonté d'optimiser les dépenses d'équipements tout en adaptant les engins aux besoins des interventions.

Enfin, dans le cadre du renouvellement du parc automobile et en vue de remplacer les anciens véhicules de liaison des centres, le SDIS a décidé d'acquérir des véhicules tout terrain moins coûteux. Le premier 4x4 Duster a été affecté au CIS de Chazelles-sur-Lyon.

Des casernes plus modernes, plus fonctionnelles

En 2011, cinq nouvelles casernes ont été inaugurées : à Saint-Étienne (casernes de Séverine, en remplacement de l'historique caserne de Chavanelle, et de La Terrasse), à Périgneux, à Bussières et à Saint-Maurice-en-Gourgois.

Des travaux de construction de casernes ont également été lancés à Saint-Just-Saint-Rambert, Saint-Just-en-Chevalet, Chavanay et Saint-Pierre-de-Bœuf.

Enfin, de nombreux travaux d'entretien et de maintenance ont été conduits en 2011 afin d'apporter des améliorations fonctionnelles dans 66 casernes.

De nouveaux moyens pédagogiques

L'école départementale a été dotée de moyens pédagogiques modernes et fonctionnels. Outre la construction du plateau technique avec sa maison à feu, des salles de formation (équipées en son, vidéo et matériel informatique) ont été aménagées ainsi qu'un espace pédagogique en forme d'amphithéâtre capable d'accueillir 120 personnes. L'ensemble sera livré fin avril 2012 et l'équipement sera ouvert aux partenaires extérieurs.

Les centres d'incendie et de secours ne sont pas en reste puisque des vidéoprojecteurs, des ordinateurs et du matériel de secourisme ont été installés afin de garantir des temps de formation de proximité.

Améliorer les relations avec les partenaires extérieurs

Des documents administratifs plus cohérents

La présentation des écrits administratifs participe à l'image de l'établissement. En 2011, un guide de mise en forme des documents a donc été rédigé en ce sens, afin d'établir des règles de rédaction et de présentation et de garantir la plus grande cohérence possible à l'ensemble des documents produits par le SDIS.

L'un des axes de ce guide concerne la simplification des formulations et l'utilisation restreinte des sigles et abréviations, en vue de faciliter la compréhension de nos écrits par nos partenaires extérieurs.

Une communication professionnalisée et adaptée

Le SDIS de la Loire a souhaité donner une nouvelle dimension à ses actions de communication, d'une part en les professionnalisant afin d'améliorer l'image de l'établissement, d'autre part en les adaptant aux besoins des services et des CIS.

Le magazine trimestriel Infos Sdis a ainsi vu sa maquette complètement revisitée. La scénographie évènementielle a été renouvelée et continue d'accompagner l'organisation des grands évènements du SDIS.

Un CD-Rom de présentation du projet de l'école départementale a été réalisé et diffusé dans l'ensemble des CIS. Du matériel de prêt (stands, pupitres…) a été mis à disposition des CIS pour leurs initiatives locales et des fiches de présentation de tous les centres ont été élaborées afin de mieux renseigner les partenaires sur l'activité, la composition, les statistiques d'intervention ou l'historique des CIS.

Une nouvelle signalétique a, par ailleurs, été conçue et développée sur divers supports du SDIS tels que les invitations ou les cartes de visite. Enfin, la documentation grand public a été mise à jour (conseils pour appeler les secours, recrutement de sapeurs-pompiers…).

La communication du SDIS de la Loire, c'est aussi plus de 170 reportages photographiques d'interventions réalisés en 2011 par les membres accrédités de la cellule photo-vidéo.

La sécurité civile partagée avec les Ligériens

Le SDIS de la Loire a participé aux journées de défense et de citoyenneté ainsi qu'à d'autres manifestations publiques partenariales telles que la journée de la sécurité intérieure, le permis piéton ou la Foire de Saint-Étienne.

Jeunes

LE RENFORCEMENT DES COMPÉTENCES DES FEMMES ET DES HOMMES

En quelques chiffres

Prendre en compte les spécificités des volontaires

Accompagner les évolutions professionnelles

Faciliter l'exercice des missions de tous les agents

En quelques chiffres

2 200 sapeurs-pompiers volontaires (SPV)
dont **178** affectés au pôle santé et secours médical
(médecins, infirmiers, pharmaciens, psychologues et vétérinaires)
553 sapeurs-pompiers professionnels (SPP)
dont **8** officiers du pôle santé et secours médical
99 personnels administratifs et techniques
8 volontaires de service civique

Hors pôle santé et secours médical, parmi les professionnels, on dénombre **98 %** d'hommes et **2 %** de femmes, tandis que, chez les volontaires, on compte **90 %** d'hommes pour **10 %** de femmes. En ce qui concerne le pôle santé et secours médical, on recense **54 %** d'hommes et **46 %** de femmes.
Enfin, le personnel administratif et technique est constitué à **36 %** d'hommes et **64 %** de femmes.
Au total, le SDIS de la Loire est composé à **87 %** d'hommes pour **13 %** de femmes.

Du côté des volontaires, on note que **41** sapeurs-pompiers sont mineurs. **60** volontaires sont aussi professionnels dans un autre CIS, tandis que **7** agents administratifs et techniques disposent également du statut de sapeur-pompier volontaire.

Prendre en compte les spécificités des volontaires

Une formation moins contraignante

Afin de répondre aux difficultés des volontaires pour se rendre disponible, la formation ouverte à distance (FOAD) a été développée, tandis que les validations d'acquis professionnels ont augmenté : 23 diplômes ont été décernés en 2011.

Pour les employeurs, les conditions de subrogation financière des conventions de formation ont été améliorées puisque le taux de l'indemnité a été porté à 130 %.

Pour les volontaires chefs d'entreprises (artisans, commerçants…) qui participent à des actions de formation, un crédit d'impôt formation a été rendu possible.

Des procédures administratives plus souples

Des facilités ont été données aux volontaires et notamment aux chefs de centre. L'instauration de la « carte achat collectivité » a ainsi fortement réduit la lourdeur des procédures administratives pour les dépenses courantes.

Le développement d'Intranet, avec les procédures en ligne, a également contribué à faciliter l'accès à l'information pour tous, à la caserne comme au domicile.

Plus de temps gagné et d'autonomie au quotidien dans la vie de la caserne

Un atelier mécanique mobile a été mis en place afin d'aller dans les CIS réparer sur site, représentant un gain de temps non négligeable pour les chefs de centre.

Par ailleurs, le recrutement des volontaires a été positionné au plus près des chefs de centre, à qui il appartient dorénavant de choisir leurs futurs sapeurs-pompiers volontaires.

La reconnaissance des volontaires encouragée

Le Conseil d'administration du SDIS a voté la revalorisation de l'allocation de fidélisation pour les volontaires, bien qu'il ne s'agisse pas d'une mesure obligatoire.

En outre, la loi du 20 juillet 2011 relative aux sapeurs-pompiers volontaires a permis de donner un cadre attractif et protecteur à l'activité de SPV et d'assurer sa pérennité comme socle de notre dispositif de secours et de sécurité civile.

Des actions ciblées auprès des employeurs

Dans le cadre de l'année européenne du volontariat, le SDIS a concrétisé son engagement en la matière avec l'élaboration d'une « charte du volontariat » en lien avec les employeurs ligériens. Cette charte, qui vise à faire connaître aux employeurs la spécificité de l'activité de volontaire, à favoriser le recrutement et à améliorer leur disponibilité, a été signée le 7 octobre 2011.

Afin d'aller à la rencontre des employeurs, des réunions de proximité ont été organisées à Bourg-Argental, Saint-Denis-de-Cabane, et Saint-Bonnet-Saint-Nizier. Elles ont permis de signer de nouvelles conventions de disponibilité, en vue d'assurer la compatibilité entre la disponibilité des volontaires et les nécessités du fonctionnement de la structure-employeur.

La recherche de volontaires potentiels ajustée

Afin de mieux s'adapter aux besoins des centres et aux profils des volontaires, la recherche de SPV a été ajustée après une enquête sur les raisons des démissions des volontaires.

Par ailleurs, le SDIS a participé aux journées de défense et citoyenneté organisées par le ministère de la Défense pour mieux faire connaître le rôle du volontaire dans le modèle de sécurité civile français.

Accompagner les évolutions professionnelles

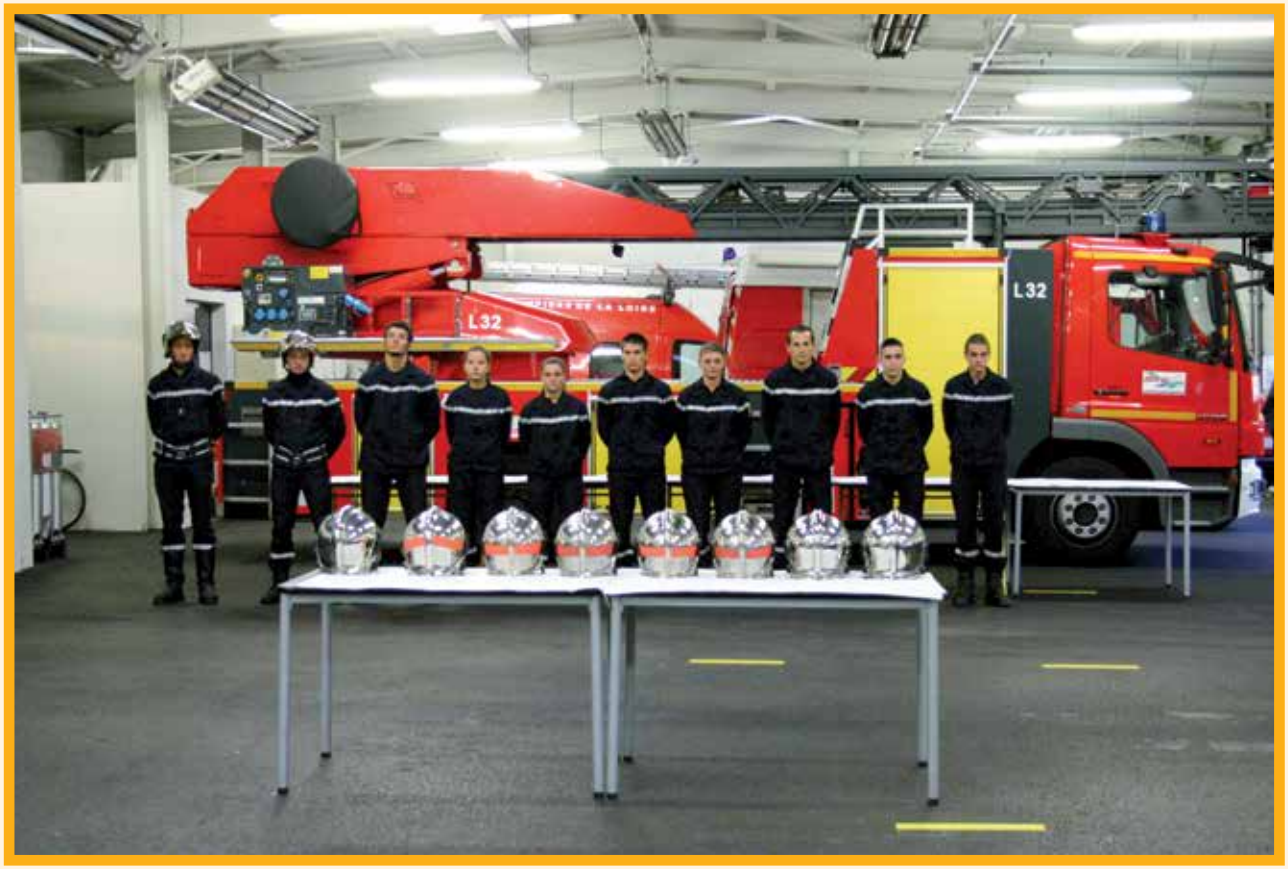

Un parcours professionnel plus lisible

En 2011, le développement de la gestion prévisionnelle des effectifs, des emplois et des compétences (GPEEC) a permis de donner plus de cohérence aux parcours professionnels des sapeurs-pompiers non-officiers (SPPNO) avec la définition d'un « parcours type ».

Cette action est l'aboutissement d'un dialogue constructif avec les partenaires sociaux.

L'accès aux emplois de commandement plus adapté

L'étude conduite en 2011, avec les partenaires sociaux, a conclu à la nécessité de prendre en compte, dans la procédure d'accès aux emplois de commandement des véhicules de secours, le mérite professionnel tout en donnant une plus grande place à l'ancienneté.

Ces emplois de commandement font l'objet d'avis de vacances permettant à chacun de se positionner librement.

Une affirmation de la complémentarité professionnels-volontaires

En lien avec les représentants du personnel, l'année 2011 aura vu se formaliser le principe de complémentarité entre professionnels et volontaires. La participation des SPV aux gardes en caserne pour les CIS mixtes est dorénavent mieux identifée.

Faciliter l'exercice des missions de tous les agents

▲ Des systèmes informatiques plus performants

Les postes de travail des agents du SDIS ont été optimisés et sécurisés. Les outils bureautiques ont également été mis à jour.

En outre, une nouvelle plateforme d'hébergement des données a été mise en place, permettant ainsi d'offrir aux utilisateurs des espaces de stockage mieux sécurisés disposant d'une plus grande capacité.

▲ Un développement des procédures dématérialisées

Afin de simplifier les démarches administratives des agents dans l'exercice de leurs missions, la dématérialisation des procédures s'est généralisée sur le portail Intranet avec, par exemple, les demandes d'intervention pour un dépannage informatique ou l'inscription en ligne pour la vaccination contre la grippe.

▲ L'esprit d'équipe favorisé

Le séminaire annuel des cadres A du SDIS a concerné 70 agents. Des conférenciers d'exception étaient au programme de cette édition 2011 : que ce soit Daniel Herrero, l'humaniste, le Colonel Marescal, l'expert, ou Jérôme Cernoïa, l'éthicien, chacun, à sa manière, a évoqué l'esprit d'équipe qui se fonde sur la force et les valeurs du courage, du dévouement et de la solidarité envers l'autre.

▲ Un renforcement du pouvoir d'achat des agents

En 2011, le SDIS de la Loire a mis en place la prise en charge des frais de transports en commun pour le trajet domicile-travail de ses agents et a augmenté le montant des titres de chèques-déjeuner.

L'ADAPTATION AUX ÉVOLUTIONS ENVIRONNEMENTALES

S'engager dans le développement durable
Assurer la santé et la sécurité au travail

S'engager dans le développement durable

Des équipements respectueux de l'environnement

À chaque nouvelle caserne construite, une citerne de récupération des eaux de pluie a été installée. L'eau ainsi récupérée est utilisée notamment pour laver les camions.

De même, il est prévu, pour chaque construction d'un nouveau bâtiment, une isolation thermique adaptée à l'orientation et à la situation géographique de la caserne.

En 2011, l'établissement a concrétisé cette démarche de respect de l'environnement en décidant d'investir dans l'électricité verte et de contribuer à la recherche sur les énergies renouvelables. Pour cela, le SDIS a souscrit à l'offre « certificat équilibre » d'EDF Collectivités pour deux de ses casernes (Saint-Julien-Molin-Molette et Saint-Étienne-Séverine).

Outre les bâtiments, le SDIS de la Loire a pris la décision de se lancer prochainement dans l'achat de véhicules électriques.

Les comportements éco-responsables encouragés

Le SDIS a continué d'impulser parmi l'ensemble des services et structures le respect de l'environnement en incitant à la diminution des consommations énergétiques, au recyclage et à l'utilisation restreinte du « papier » avec l'encouragement de la dématérialisation.

Par exemple, le guide de mise en forme des documents administratifs est consultable uniquement en version interactive sur Intranet.

L'achat durable favorisé

La stratégie éco-responsable du SDIS en matière d'achat a été renforcée avec une attention particulière portée au recyclage des déchets et à la qualité du papier dans les offres des prestataires.

Assurer la santé et la sécurité au travail

▲ Sécurité renforcée pour les sapeurs-pompiers en intervention

Le soutien sanitaire opérationnel a été renforcé pour mieux prévenir et garantir la sécurité des sapeurs-pompiers en intervention.

Les équipements de protection individuelle (EPI) ont été renouvelés de manière optimale. En effet, un nouveau mode de gestion des tenues, basé sur l'échange des effets usagés, a été mis en place, permettant d'améliorer significativement la sécurité des personnels.

▲ Une diminution des risques professionnels

Les grandes tendances des accidents de travail ont été analysées pour mieux cibler les actions de prévention.

Trois agents supplémentaires chargés de la mise en œuvre des règles d'hygiène et de sécurité (ACMO) ont été formés en 2011.

Enfin, le plan « risque chimique » a fait l'objet d'une évaluation qui a permis de déterminer les points de réussite et de dégager des axes d'amélioration.

▲ Plus d'actions en faveur de la santé

2 690 visites médicales ont été effectuées par le pôle santé et secours médical en 2011.

La campagne de vaccination contre la grippe (avec inscription sur Intranet) a permis de faire plus d'une centaine de vaccinations.

▲ Un environnement de travail adapté

Les conditions de travail et de vie dans les casernes font l'objet d'une amélioration continue avec notamment l'aménagement de foyers et de vestiaires hommes et femmes.

SAPEURS
POMPIERS
LOIRE
SAPEURS
POMPIERS
LOIRE